

COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CST DU 7 DECEMBRE 2021

Le Bureau du CST s'est réuni le 7 DECEMBRE 2021 de 20 heures 30 à 22 heures 30.

Étaient présents Michèle et Jean BEAUDRY, Gérard MIQUEL, Alain LACASSIE, Ghislain LOMBARD, Michel RANSOU.

Christian FOULON, Patrick SIMANDIRAKIS et Jean Paul MARTINS étaient excusés.

Françoise POUJET Coralie PERROCHAIN et Gégé MAUREL étaient absents.

1 NOMBRE DES LICENCIES : 121 en tout, dont 41 nouvelles licences pour 2021/2022

2 FINANCES : 36 500 € sur le compte courant, 21 230 € sur le compte d'épargne, et 5 568 € en parts sociales. 1200 € provenant des Cigognes vont être versés sur le compte courant. Nous avons reçu l'échéancier du Port d' Hendaye pour le bateau, et l'appel de fonds fédéral pour les licences.

3 BATEAU : Le tirage à terre interviendra en mars 2022. Le devis de charpente est en attente. La solution la plus probable est un remplacement des membrures et serre-bauquière limité aux points où elles sont abîmées, recouvertes d'un doublage de renfort. Il faut s'attendre, en outre, à une réfection du pont pour mettre fin aux infiltrations.

Il nous revient de trouver une solution pour empêcher dans la cale le ruissellement d'eau de condensation ou de pluie sur le moteur.

Le mécanicien a suggéré de démonter l'inverseur afin de le sabler, le repeindre et reprendre son étanchéité. Sa proposition est acceptée. Il vérifiera le joint de culasse qui semble avoir été fort malmené.

4 AIDE A L'ACCES AU MONITORAT : L'un des candidats a demandé si le Club avait dans ses habitudes (ou déjà fait ponctuellement) de participer aux frais engagés pour les examens de monitorat.

Pour le passé récent, au CST la réponse est non. Par contre, c'est une question à poser au CODEP, ce qui donnerait en cas d'acceptation un partage de l'aide entre le CODEP et le CST, et ferait un précédent dont les candidats ultérieurs pourraient bénéficier.

Resterait à trancher si l'aide atteindrait 100 % du coût de la formation, ou s'il y aurait un reste à charge pour le candidat, et si l'aide serait conditionnée par le succès à l'examen final, ou l'engagement de rester dans la structure après obtention du monitorat, ou une autre condition encore. A demander sans délai au CODEP.

5 REPRESENTATION DU CST A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS : Par lettre du 22 novembre 2021, l'OMS a souhaité relancer le projet de club des bénévoles initié par Francis TOUYA, dans l'objectif de valoriser les personnes, de les rassembler et de créer des liens nouveaux. Gérard MIQUEL est d'accord pour y représenter le CST.

6 ORGANISATION DES FORMATIONS MUTUALISEES : une réunion à Lourdes est prévue le 8 décembre pour mutualiser les formations théoriques N2 et N3.

7 BILAN DE LA CONSULTATION SUR LES VOYAGES POUR 2022: Cette consultation s'est achevée le 28 novembre 2021. Quinze réponses ont été reçues totalisant avec les conjoints et enfants 23 personnes intéressées. La synthèse des attentes fait apparaître :

Pour le printemps, une date autour de la première semaine des vacances d'avril 2022, soit la semaine 17, et en Mer Rouge, possiblement aux environs d' Hurghada ou de Charm el Sheik. A voir avec les voyagistes, tout en optimisant le coût et le temps du parcours en avion.

Pour l'automne, à des dates à caler distinctes de celles des voyages à l' Estartit, la destination pourrait être Bali.

Il est rappelé que le Club, s'il organise des voyages, ne peut fournir aucune garantie en cas d'annulation, et qu'il appartient aux adhérents qui prennent l'un de ces voyages de veiller par eux-mêmes à leur garantie annulation, notamment en souscrivant à l'option TOP sur leur contrat d'assurance chez AXA adossé à leur licence, ou équivalent chez un autre assureur.

8 BILAN DU TELETHON 2021 : le CST a été présent. Un seul baptême dans toute l'après-midi du 4 décembre, en présence d'une dizaine de membres du Club... Un gain de vingt euros pour le Téléthon... Tout ça pour ça...

Avis à été donné à la coordinatrice 65 du TELETHON, immédiatement répercuté auprès de la conseillère municipale de TARBES, de la déficience évidente de l'information sur les offres d'animation. Une réunion se tiendra en janvier (?) pour tenter de s'améliorer. Dès à présent, il apparaît que la concentration de multiples animations disparates sur une ou deux journées est largement contre-productif.

On peut réfléchir à intégrer l' Hippocampe dans ces animations, quitte à en proposer à d'autres périodes que le week-end national. Ce qui étalerait sur l'année les animations, et favoriserait les sports de plein air.

Mais on ne peut pas continuer comme cela.

9 QUESTIONS DIVERSES :

9-1 Voyage enfants. Patrick DAVEAU a pris les contacts à ROSAS pour le voyage enfants de 2022. La subvention État de 2021 nous a été refusée, mais il ne faut pas que ce refus soit bloquant pour les familles, d'autant que ces jeunes plongeurs sont nos adhérents de demain, et que cette subvention est, pour le Club, un investissement sur l'avenir.

Il est donc décidé de renouveler en 2022 la subvention du Club pour 2021, soit 400 €, à répartir également entre toutes les personnes (enfants, encadrants, adultes plongeurs et non plongeurs) présentes au stage.

9-2 Pass' Sport : Michèle informe du remboursement par la FFESSM de deux Pass'Sport, soit 2 fois 50 = 100 €.

9-3 Stage de formation TIV : il aura lieu au CST les 9 et 10 décembre 2021 sous la conduite de Claude BADEE.

9-4 TIV : les blocs du CST seront vérifiés d'ici au 31 décembre. Rendez-vous est pris pour commencer le lundi 20 à 9 heures.

Les adhérents licenciés pour 2022 pourront les faire vérifier jusqu'au 15 février.

9-5 Blocs laissés en dépôt au Club: des adhérents, anciens ou actuels, ont laissé leur bloc en dépôt au Club. Ce matériel, que le Club pourrait utiliser, encombre l'atelier et le dépôt. Malgré les relances, les propriétaires ne se manifestent pas. Le dispositif suivant va être mis en place :

Ces blocs vont être identifiés et étiquetés

Le Club adressera aux propriétaires un mail signalé leur rappelant ce dépôt, et leur laissera quinze jours pour venir reprendre leur matériel, faute de quoi il intégrera ces blocs avec son propre matériel, et les utilisera gratis sous sa responsabilité, se comportant pour l'avenir comme le propriétaire, en présumant l'acceptation tacite de leur propriétaire initial qui n'aura pas donné suite au mail.

9-6 : manomètre au compresseur : il est décidé d'acheter un mano de surface pour remplacer au compresseur l'usage des octopus pour vérifier la pression des blocs.

Prochain Bureau : mercredi 5 janvier 2022 (et pas le mardi, cause piscine)

Permanences :	11 décembre	Michèle BEAUDRY
	18 décembre	Gérard MIQUEL
	25 décembre	Fermé
	1 janvier	Fermé

Dressé le 8 décembre 2021

Le Président du CST
Michel RANSOU